

Micro-chaufferies collectives

Energie Citoyenne

Energie Citoyenne est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) détenue par 200 sociétaires (dont 90% sont des citoyens). Notre mission est d'investir collectivement dans des moyens de production d'énergie renouvelable (ex : la 1^{ère} centrale photovoltaïque citoyenne du Pas-de-Calais)

Notre ambition

Mettre en place 10 chaufferies bois dans le département du Pas-de-Calais d'ici 2020.

Pour chaque projet, l'objectif est d'associer forestiers et agriculteurs pour développer une source locale d'approvisionnement.

Le saviez-vous ?

Le bois-énergie est la 1^{ère} des énergies renouvelables : il représente 47% des énergies renouvelables. (Source : L'énergie en France, repères, 2012)

Avoir une chaudière ou être chauffé ?

Fini la gestion individuelle de votre chaudière, la société coopérative Energie Citoyenne propose une prestation de vente de chaleur 100% renouvelable.

Energie Citoyenne offre un service « clé en main » à ses usagers :

- Achat des modules (chaudière + silo) par la coopérative
- Installation du module et raccordement aux bâtiments à chauffer
- Fourniture de chaleur
- Approvisionnement en bois local
- Réalisation de la maintenance, vidange du cendrier

Les usagers

Absence d'investissement, participation à la transition énergétique, mutualisation d'une même chaudière, les raisons sont multiples et les usagers divers :

- Collectivités rurales
- Structures privées : hôtel, abbaye, piscine, maison de retraite...
- Regroupement de voisins

Un projet collectif

Les usagers, leurs habitants et leurs clients sont associés au projet et participent à la vie coopérative de la SCIC Energie Citoyenne en prenant part au capital.

3

Bonnes raisons de soutenir ce projet

- Devenir acteur de la transition énergétique en devenant co-proprétaire d'un outil de production d'énergie renouvelable
- Participer à la création d'un circuit court de l'énergie sur votre territoire (la ressource en bois est issue d'une gestion locale et durable)
- Permettre la création d'1 à 2 emplois locaux et non délocalisables au sein d'Energie Citoyenne

Les chiffres clés

Budget total pour 10 chaufferies : 1 310 000 €

Financement : subvention Région Hauts-de-France (60%), emprunt bancaire (34%) et financement citoyen (6%)



Bulletin de souscription de parts de capital

Merci de retourner ce formulaire complété et signé à :
Energie Citoyenne – 31, rue principale – 62310 AMBRICOURT
Mail : energie.citoyenne.scic@gmail.com

Je soussigné(e),

Mme M. NOM Prénom

Agissant en représentant de :

Adresse

Code postal Commune

Tél. Courriel

Déclare vouloir devenir sociétaire de la société coopérative Energie Citoyenne
*L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.
Si ma demande est acceptée, j'intégrerai l'une des catégories de sociétaires définies par
les statuts de la coopérative.*

Déclare être déjà sociétaire et vouloir à nouveau souscrire des parts

Nombre de part(s) souscrites : part(s) de 100 € = €
Chèque joint à l'ordre d'Energie Citoyenne

Je souhaite participer au financement du module qui sera installé à :

Zudausques Quelmes Abbaye de Belval

Date
Signature

ICI Bientôt



un chauffage au bois 100% renouvelable et local

Un projet piloté et financé par et pour des citoyens :
➔ recherche de citoyens investisseurs ! ➔

Plus d'infos :



www.energiecitoyenne.eu

03.21.47.76.17

energie.citoyenne.scic@gmail.com

Projet accompagné par Energethic www.energethic-asso.fr

